



COMPTE – RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Mars 2010

L'An deux mille dix, le 10 mars à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean– Michel DARSONVILLE, Maire

Etaient présents :

**L.LE BARS; D.FOURNIER; J. BOCQUET; J.LE BARS; M.THOUVENOT; P.DELESTREES;
A.DREUX; J.JOUAN; J.F-LAPORTE; A.LOPES; A.MANSARD; B.SOREL; J.TUQUET**

formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Excusés : J-C REMY

Non– Excusés : /

Absent(s) ayant donné procuration :

J-C REMY donne pouvoir à J. JOUAN

Madame LE BARS Jasmine a été élu secrétaire de séance.

Appel nominal.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 33.

Le compte rendu de la réunion du 24 février 2010 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- La vidéo surveillance urbaine
- Proposition acceptée à l'unanimité.

I – Personnel communal

Ouverture de poste :

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil, la nécessité de créer un nouveau poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour madame Christelle TERRE arrivée le 1^{er} mars 2010, compte tenu du départ de Mademoiselle PINSSON Carole qui occupait un poste de rédacteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Prime de Madame Christelle TERRE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil la délibération faisant état de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) d'un montant net mensuel de 445,71€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'attribuer cette indemnité à Madame Christelle TERRE.

Arrivée de madame Angélique LOPES à 18h45

Monsieur TUQUET demande si l'indemnité d'administration et de technicité est prise en compte pour le calcul de la retraite.

II – Elections

Composition du bureau de vote :

Les membres du Conseil ont défini les heures de permanence pour les 14 et 21 mars 2010, dates des élections régionales.

Voir tableau ci-joint.

III – Vidéo surveillance urbaine

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil les lieux et places où seraient installées les caméras de surveillance dans la commune. Cinq caméras seraient nécessaires sur la commune. Le montant du devis proposé est de 37 593,89€ TTC, à ce prix il faut ajouter le prix d'un poteau et prévoir la maintenance.

Monsieur le Maire explique que la commune peut demander une subvention au conseil général.

Les membres du conseil soumettent l'idée de créer une commission sécurité, Jessica BOCQUET, Denis FOURNIER, Maxime THOUVENOT, Joël TUQUET et Jasmine LE BARS se sont proposés afin de faire partie de cette commission. Il sera demandé à Monsieur REMY Jean-Claude s'il est intéressé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de faire la demande de subvention auprès du conseil général.

Questions du Conseil :

Mme LE BARS : demande confirmation de la date de la journée éco

M. Denis FOURNIER répond que la journée éco aura lieu le dimanche 28 mars à 9heure.

J TUQUET : demande si la mairie a eu une réponse de la ville de Montataire pour le prêt des barnums.

M. le Maire répond que nous n'avons pas eu de réponse au courrier transmis la semaine dernière.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h36.

Vu, pour être affiché, le 11 mars 2010

Le Maire,

Jean-Michel DARSONVILLE